MUNICIPALITÉ DE
ST-MARTIN
N° 021
2ème semestre 2021

ST-MARTINFO

Alain Alter, Président

Éditorial

Depuis le numéro 20 de notre journal, paru en avril passé, à ce jour où vous lisez ces lignes, notre Commune a vécu une période particulièrement active.

Le Covid-19 continue son action pernicieuse contrée par une prise de conscience louable de la population qui a répondu de manière positive aux souhaits de nos autorités fédérales en se faisant largement vacciner.

Notre Commune a redoublé de dynamisme en mettant en place de nouvelles infrastructures :
La place de jeux proche de la maison communale découvre aujourd'hui une nouvelle vie. La joie des enfants d'utiliser les différents équipements sous la surveillance détendue de leurs parents.
La pose de bancs le long de la route de la Combettaz permet à l'ensemble des promeneurs de s'arrêter, qui pour une pause bienvenue, qui pour une discussion en contemplant notre beau panorama.

Différentes rencontres ont jalonné l'été 2021 : le spectacle en pleine nature « Survivre », les portes ouvertes de l'UAPE, l'inauguration de la salle de la Jeunesse à Suen, le concert des Symphonistes d'Octodure, la bénédiction des nouveaux vitraux de notre Eglise, les «Navettes des Alpages», le PALP festival à la cabane des Becs de Bosson, le concours de tir des 4 Districts du Centre, l'inauguration et la bénédiction du nouveau drapeau de la section des Hospitalières et Hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes, etc.

Chacune de ces manifestations vise une bienveillante finalité : offrir une image positive du bien-vivre dans notre Commune. Les élèves et les responsables de l'UAPE disposent d'un espace répondant aux besoins de santé et de sécurité. La salle de la Jeunesse représente un centre d'activités multiples, le concert a créé une approche de la musique classique appréciée par l'auditoire précédant le dimanche de bénédiction des nouveaux vitraux, le 29 août 2021.

Les rencontres dans les alpages sont l'occasion de déguster des produits de notre terroir. Le PALP festival offre une occasion unique de conjuguer un panorama merveilleux avec la musique, le concours de tir permet d'affuter les performances de nos futurs Guillaume Tell !

La nouvelle bannière de la section des Hospitalières et Hospitaliers de Saint-Martin témoigne de la confiance inébranlable en l'avenir plein de dévouement et d'abnégation des membres actuels et futurs dans leurs activités sociales.

Une mention particulière aux artistes, à toutes celles et ceux ayant œuvré à la création et la mise en place des nouveaux vitraux de l'Eglise de Saint-Martin. Grâce à un comité dynamique et aux généreux donateurs ayant permis cette réalisation, notre Eglise peut ainsi s'enorgueillir de faire entrer une lumière nouvelle dans son chœur.

En conclusion, la Commune de Saint-Martin a poursuivi une démarche encourageante pleine d'espoir d'une vie plus apaisée qui se concrétisera prochainement !

Persévérez et prenez soin de vous. ■

Informations communales

2
Informations communales

3
Nouvelle déchetterie ?
Nouvelles habitudes ?
–
Qualité de l'eau potable

4
Nouveau local des jeunes
–
Nouvelle bibliothèque

5
Eglise de Saint-Martin
nouveaux vitraux

6
Alliance dans les Alpes
–
Le PALP Festival

7
Saint-Martinfo
10 ans d'existence
–
Nouveaux locaux pour l'UAPE

8
L'invité
–
Une question pour vous

Impressum
Le journal Saint-Martinfo est édité par la commission «Communication» de la Commune de Saint-Martin, composée de Geneviève Pralong, Alain Alter, Michel Gaspoz, Patrice Gaspoz et Gaëtan Rossier.
Rédacteur externe :
Kevin Quinodoz

Aménagement du territoire
Dans le cadre de l'application de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), le Conseil municipal a approuvé le diagnostic territorial, les options de développement et le périmètre d'urbanisation de la Commune. Les documents précités ont été transmis au Service cantonal du développement territorial pour prise de position conformément au respect de la procédure. Le public sera consulté, ultérieurement, lors de la mise à l'enquête du prochain plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).

En vertu de l'art. 11 al. 2 de l'ordonnance sur la mensuration officielle, le Conseil municipal a accordé au bureau IG Group SA, le mandat relatif aux mises à jour de la mensuration officielle. Cette décision est valable pour l'année 2021.

Infrastructures
Le Conseil municipal a décidé la vente de la parcelle n°593, propriété communale, à M. Jean-Pierre Stamm et à Mme et M. Gabrielle et Philippe Zbinden, selon projet de division de parcelle conformément au prix en vigueur de CHF 120.00/m2.

Le Conseil municipal a soutenu l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à Suen et a approuvé l'octroi du mandat d'installation à la société OIKEN pour le montant de son offre, soit CHF 11'145.05.

Le Conseil municipal a décidé l'attribution du mandat de la réfection de la toiture de la Chapelle d'Eison à la société Edouard Bovier & Fils SA pour le montant de son offre, soit CHF 86'745.25. Le montant à charge de la Commune, copropriétaire pour 3/7, s'élève à CHF 37'176.55.

Le Conseil municipal a décidé l'octroi du mandat de réfection, vidange et clouage de treillis en amont du village de Saint-Martin (falaises) à la société N°8 Sàrl, 1955 St-Pierre-de-Clages, pour le montant de son devis, soit CHF 14'039.80.

Divers
Sur la base des conclusions de la commission de naturalisation, le Conseil municipal a approuvé l'octroi du droit de cité à la famille Bès-Malo, dans le cadre de la procédure de demande de naturalisation.

Le Conseil municipal a ratifié l'avenant à la concession actuelle et la concession hydro-électrique des eaux thermales de Combioula, qui ont été soumis et approuvés par l'assemblée primaire extraordinaire le 15 juillet 2021.

Dans le cadre du projet de la liaison câblée Euseigne-Saint-Martin, 3 groupes de travail ont été constitués : un comité de pilotage, un groupe de travail « Bus » et un autre « Câble ». Le Canton a un représentant dans chaque groupe. La commune de Mont-Noble participe au groupe « Bus ».

Réservation des salles communales en ligne
Après la mise en ligne du nouveau site Web de la Commune www.saint-martin.ch, un dernier module a été paramétré, il s'agit de la location des salles communales : salle de gymnastique, salle bourgeoisiale et salle des combles. Il est ainsi possible de vérifier les disponibilités des salles précitées et de réserver en ligne des plages-horaires pour vos différentes manifestations. Une fois la demande de réservation complétée, vous recevrez une confirmation par e-mail. Vous pouvez bien évidemment toujours contacter le concierge Xavier Crettaz pour toute réservation : concierge@saint-martin.ch ou 079 596 35 92 ■

Salle des Combles

Nouvelle déchetterie ? Nouvelles habitudes !

La mise aux normes de notre déchetterie ne concerne pas que l'accès aux bennes, de nouveaux locaux et un espace pratique. La mise aux normes concerne également une gestion plus rigoureuse afin de limiter les frais d'élimination des déchets, maintenir une taxe de base raisonnable, voire diminuer les charges de ce service qui doit être auto-financé.

La nouvelle déchetterie sera gérée par un de nos employés communaux, Christophe Martin, secondé par Gery Gaspoz. Christophe Martin va suivre le cours destiné aux gestionnaires de déchetterie et il fera appliquer le règlement d'exploitation de la déchetterie communale du Terré, règlement qui peut être consulté sur le site internet de la Commune (notamment l'article 6 relatif au type et à la quantité de déchets qui peuvent être déposés). Vous pouvez aussi vous référer au guide des déchets qui vous a été envoyé lors du passage à la taxe au sac et qui explique clairement ce qui doit aller dans ledit sac taxé.

Un changement dans les habitudes de beaucoup d'entre nous
Ces nouvelles habitudes ?

- Absence de sacs noirs dans la benne des déchets encombrants.
- Pas de déchets mélangés et non triés.
- Pas de meubles en bois non démontés.
- Tout ce qui doit aller dans le sac taxé sera refusé en déchetterie. Les quantités plus grandes que celles admises seront facturées selon le type de déchets, voire refusées si elles proviennent de chantiers plutôt que de petits travaux d'entretien.

Mais aussi, présentation de la carte de déchetterie. Pas de cumul de quantité sous prétexte que l'on ne vient qu'une fois par mois, ou que l'on vient avec 3 ou 4 cartes de déchetterie.

Bref, c'est avec ce changement, de la bonne volonté et un peu de discipline que nous pourrons réduire les coûts, diminuer la taxe de base ou améliorer le service de collecte des déchets dans la Commune. ■

Qualité de l'eau potable distribuée en 2021

Qualité microbiologique et chimique
Les eaux peuvent abriter de nombreux micro-organismes (bactéries, parasites, virus) dont certains peuvent provoquer des maladies chez l'homme. Pour maîtriser le risque infectieux, la qualité microbiologique de l'eau est gérée en permanence ; des valeurs de tolérance microbiologique doivent être respectées.

L'eau peut également contenir des particules en suspension ou des éléments chimiques dont il convient de vérifier la teneur, afin de maîtriser les risques d'altération de la santé des consommateurs. C'est ainsi que la turbidité (eau trouble), la teneur en substances minérales dissoutes et en cations, la présence de pesticides et d'arsenic sont analysées.

Lorsqu'une anomalie est décelée, une action - qui peut aller d'un simple rinçage de conduite jusqu'à une interdiction de consommation - doit être entreprise.

Analyses réalisées
Durant l'année 2021, 28 analyses bactériologiques et 5 analyses chimiques ont été effectuées par le Service cantonal de la consommation et affaires vétérinaires. Tous les échantillons correspondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Dureté
Plus l'eau contient de calcaire et de magnésium dissous, plus elle est dite dure. La dureté s'exprime en degrés français (1°F = 10 mg/l de carbonate de calcium).

La dureté n'altère pas la qualité de l'eau. Plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques et plus il faut augmenter le dosage des produits de lessive.■

Dureté par village

Suen	11.0 °f
St-Martin	10.4°f
Trogne	22.3°f
Eison	26.8°f
Liez	26.8°f
Praz-Jean	27.5 °f
La Luette	26.8°f

Au dessus de 42	Très dure
de 32 à 42	Dure
de 25 à 32	Assez dure
de 15 à 25	Moyennement dure
de 7 à 15	Douce
de 0 à 7	Très douce

Quelle est la durée de conservation de l'eau potable ?

L'eau potable se consomme de préférence fraîche du robinet. En cas de stockage dans un récipient, il faut faire attention à la propreté dudit récipient, à l'exposition à la lumière et à la température de stockage.

En condition optimale, l'eau potable peut être conservée 4 jours. On utilisera de préférence des bouteilles en verre foncé sous réfrigération.

Renseignements complémentaires

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Mathieu Zuchuat, fontainier de la Commune : tél. 079 411 03 73 ou courriel : fontainier@saint-martin.ch.

Sites internet utiles :
www.qualitedeleau.ch
www.eaupotable.ch
www.distributeursdeau.ch
www.ssige.ch.

Ça déménage !

Plébiscitée dans le cadre des projets liés à « Mobili'dzons-nous ! », la rénovation de l'ancienne école de Suen est devenue concrète grâce à la réalisation du local des jeunes. Kevin Quinodoz nous livre ici un message au nom du comité de la Jeunesse.

Durant plus de 10 ans, l'ancien café de la Maya aura été le cœur battant de notre Jeunesse. Nous garderons tous en mémoire les images des nombreuses soirées, les échos des rires, les souvenirs de grandes discussions. Mais au-delà de tout cela, ce lieu aura surtout permis à une large majorité des jeunes de notre Commune de tisser des liens étroits, durables et précieux.

Différentes raisons nous ont poussés à trouver un nouvel endroit pour nos activités. C'est ainsi que, en accord avec la Commune, nous avons pu nous déplacer vers l'ancienne école de Suen. Lors de sa construction au début des années 1930, les anciens ont destiné ce bâtiment aux jeunes de notre Commune. Nous sommes ravis que cette vocation puisse perdurer. Après avoir été le lieu où l'on apprend à lire et à compter, il devient le lieu où l'on apprend à se rencontrer et à partager.

L'engagement hors du commun de nos membres, de samedi en samedi, nous a permis de réaliser une grande partie des travaux nous-mêmes. Ce succès n'aurait été possible sans le soutien financier de la Commune, des aînés, de l'État et l'appui des entreprises locales. Nous profitons de cette occasion pour leur renouveler nos remerciements.

La fête au village du 21 août 2021 a rassemblé la population de la Commune dans une ambiance chaleureuse. De nombreuses personnes ont ainsi profité de l'occasion pour visiter notre nouveau local. Vos retours positifs nous ont touchés et nous nous réjouissons de pouvoir vous proposer d'autres événements bientôt.

Aujourd'hui nous regardons vers l'avant, confiants. ■

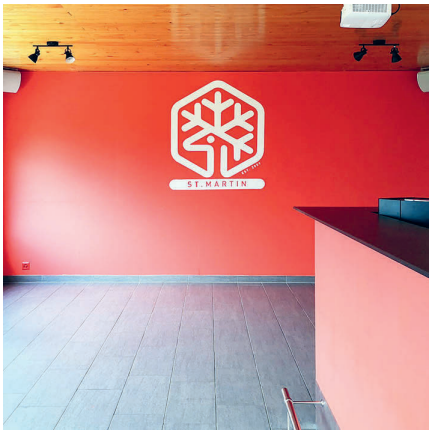

Nouvelle bibliothèque

En juillet 2021, la bibliothèque de Saint-Martin a déménagé dans ses nouveaux locaux accessibles à tous au complexe Evouettaz, juste à côté de la salle bourgeoisiale. Ceci a été rendu possible grâce au travail des employés communaux pour la rénovation du lieu ainsi qu'à l'aide de la Jeunesse de Saint-Martin pour le déménagement.

La gestion de la bibliothèque est actuellement assurée par Valérie Rossier, qui est secondée par Maryline Vaquin. Un budget annuel communal est alloué pour l'achat de livres, ce qui permet de garantir de nombreuses nouveautés pour petits et grands.

La bibliothèque reçoit la visite régulière des enfants de la Commune. Les écoles primaires s'y rendent une fois par mois, tandis que les plus jeunes de la crèche-UAPE y vont deux à trois fois par mois. Lors de ces visites, les enfants empruntent de nouveaux livres et participent également à des ateliers de lecture animés par Valérie Rossier.

La bibliothèque de Saint-Martin fait partie du réseau des bibliothèques du Val d'Hérens dont la collection comprend plus de 30'000 documents. Si certains ouvrages ne sont pas disponibles sur place mais dans une autre bibliothèque, vous avez la possibilité de les commander et de les retirer directement à Saint-Martin. Plus d'informations peuvent être obtenues sur le site internet www.biblioherens.ch.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à visiter ces nouveaux locaux ! La bibliothèque est ouverte tous les mercredis après-midi de 15h à 18h. Valérie Rossier et Maryline Vaquin se feront une joie de vous accueillir et de vous conseiller sur un choix de livres. ■

10 vitraux pour les 70 ans de la consécration de l'Église

Le Cantique des Créatures de Saint François d'Assise a inspiré les nouveaux vitraux de l'Église de Saint-Martin. Créés par l'artiste de Savièse, Isabelle Tabin-Darbellay, et le maître-verrier de Villars-sur-Glâne, Michel Eltschinger, ils amènent une lumière toute nouvelle et qualitative à notre belle Église. Retour sur une « aventure » débutée en 2018 et concrétisée en août 2021, à l'occasion de la bénédiction officielle des œuvres.

Naissance du projet
En 2018, plusieurs habitants de Saint-Martin ont lancé l'idée quelque peu audacieuse de créer des vitraux pour l'Église paroissiale, en remplacement des simples carreaux de l'édifice, en verre peint.

Un comité s'est constitué début 2019, sans imaginer qu'une telle réalisation puisse voir le jour en si peu de temps. Marie-Claude Perrier, Geneviève Pralong, Pierre Bucheler, Jean-Pierre Mayor et André Quinodoz ont ainsi lancé les démarches qui se sont enchaînées très rapidement, rendant ce projet de plus en plus concret au fil des mois et des séances.

La pose des nouveaux vitraux, conçus par Isabelle Tabin-Darbellay et Michel Eltschinger, s'est ainsi terminée à la fin du mois de juin 2021.

La bénédiction officielle s'est déroulée le dimanche 29 août dernier, avec une messe présidée par le vicaire général Pierre-Yves Maillard, en présence du curé de la paroisse ainsi que de plusieurs prêtres liés à l'Église de Saint-Martin. Cette célébration a également permis de célébrer le 70e anniversaire de la consécration de l'Église. La fête s'est poursuivie par le partage d'une raclette à la salle de gymnastique.

Thème des vitraux
En hommage aux fondateurs ainsi qu'à tous les membres de la section des Hospitaliers et Hospitalières de Notre Dame de Lourdes de Saint-Martin, qui fut la première en Valais il y a plus de 60 ans, le triptyque de la façade Nord a été dédié à une représentation de Lourdes. Notre Dame de Lourdes entourée des Hospitaliers et Hospitalières ainsi que des malades se recueillant à la grotte.

Les 7 autres vitraux côté vallée représentent le Cantique des Créatures de Saint François d'Assise : soleil, astres, vent, eau, feu, fruits de la terre et résurrection. Ce thème fait écho à la beauté de notre vallée.

10 vitraux non seulement pour marquer l'attachement de chaque paroissien à ce lieu, mais également pour apporter à l'Église une lumière beaucoup plus qualitative.

Mais encore ?
Le Baptistère de l'Église de Saint-Martin est orné d'un groupe de bronze représentant le baptême du Christ et est éclairé à travers un vitrail réalisé par Albert Chavaz (19071990). Ce vitrail, installé en 1957, représente le poisson rejetant le prophète Jonas. Il a été réalisé en deux exemplaires en raison d'une erreur de mesure de la part de son concepteur. Le comité a profité de ce projet pour faire restaurer cette réplique, trouvée dans le galetas de la cure, et la mettre en valeur au sein de l'Église. Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'hésitez pas à vous rendre à l'Église pour admirer ces vitraux. De plus, la luminosité vous étonnera !

Cette magnifique « aventure » n'aurait pas pu se concrétiser sans le soutien, qu'il soit financier ou autre, de tous les généreux donateurs. Le comité tient ainsi à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont apporté une contribution et qui se sont impliqués, de près ou de loin, pour la réussite de cette belle réalisation citoyenne. Un bel exemple de solidarité à tous les niveaux ! ■

Vous trouverez le détail des explications liées aux vitraux sur un dépliant disponible au fond de l'Église. Le comité vous propose également, à petit prix, des cartes doubles représentant le vitrail de la résurrection, ainsi que des cartes postales à l'effigie de Notre Dame de Lourdes (la Vierge n'apparaît malheureusement pas en entier dans l'Église en raison de l'orgue qui la masque).

Alliance dans les Alpes

Le réseau de communes Alliance dans les Alpes est un réseau international qui regroupe des communes de montagne ainsi que des régions de 7 pays de l'Arc alpin : Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie, Liechtenstein et Suisse.

Ce réseau poursuit les objectifs suivants :
- protéger et développer la nature, l'environnement et le paysage ;
- renforcer l'attractivité économique des communes ;
- améliorer la qualité de vie des populations des Alpes ;
- contribuer à l'application de la Convention alpine (assurer la protection et le développement durable dans les Alpes).

Au niveau suisse
Saint-Martin est membre fondateur de ce réseau, créé en 1997. Depuis cette date et jusqu'à fin 2020, la Commune a toujours été représentée au sein du comité directeur d'Alliance dans les Alpes sur le plan suisse. Depuis 2008, le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) est chargé de la coordination du réseau suisse, par l'intermédiaire d'un animateur qui est responsable des tâches suivantes vis-à-vis des communes membres :
- soutenir des projets de développement durable développés par les communes ;
- organiser des échanges d'expériences au niveau national et international ;
- informer les communes membres via une newsletter et un site internet.

32 communes sont actuellement membres du réseau suisse d'Alliance dans les Alpes, avec une large majorité de communes provenant de Suisse alémanique plutôt que de Suisse romande.

Sujets importants
Que ce soit au niveau suisse ou international, les nouvelles technologies ont été au cœur des discussions du réseau au cours de ces deux dernières années. Alliance dans les Alpes a mis en place une série de webinaires pour les communes en lien avec la digitalisation : transition numérique et travail ou transition numérique et tourisme en sont des exemples.
Grand nombre de communes alpines misent sur le développement des nouvelles technologies (fibre optique et 5G qui sont complémentaires). En effet, grâce à la digitalisation, il n'y a plus de régions périphériques. ■

Allianz in den Alpen
Alliance dans les Alpes
Alleanza nelle Alpi
Povezanost v Alpah

Le PALP Festival, un événement culturel au sommet des Alpes

On ne présente plus le PALP, un festival éclectique qui se déroule entre plaines et montagnes, villes et villages, barrages et clairières, dans un carnotzet ou encore à 3'000 mètres d'altitude. Le PALP est, depuis plus de 10 ans, la promesse d'événements uniques et atypiques, de créations mettant à l'honneur une gastronomie locale traditionnelle et inventive, d'ateliers insolites et participatifs et d'innovations culturelles dans les régions de montagne.

La Mountain Session à la Cabane des Becs de Bosson
Depuis deux éditions, celles de 2020 et de 2021, le PALP invite des artistes à se produire dans le décor montagnard de Saint-Martin. Proposée au pied des Becs de Bosson, à 2'985 mètres d'altitude, la Mountain Session est un événement hors du temps. Après une randonnée à travers de superbes paysages alpins, au départ soit du Val d'Anniviers ou du Val d'Hérens, le public se retrouve à la Cabane des Becs de Bosson où il découvre des saveurs locales, tout en profitant d'un concert éthéré et féérique, devant un panorama majestueux.

La Mountain Session attire un public amateur de nouvelles expériences et de paysages alpins. La renommée des artistes invités en fait un événement très attendu. Les Becs de Bosson ont ainsi accueilli, pour les deux dernières éditions, les artistes Sophie Hunger et José Gonzalez.

Un partenariat gagnant-gagnant
La Commune de Saint-Martin, la cabane des Becs de Bosson et l'Office du tourisme collaborent avec fierté à la Mountain Session, un événement majeur de la culture valaisanne. Ce partenariat permet de mettre sur pied des concerts exclusifs et de promouvoir le terroir et la mobilité douce. Donnant entière satisfaction, ce partenariat est reconduit pour les années à venir.

Rendez-vous pour la prochaine édition, le 5 septembre 2022. ■

José Gonzalez

Saint-Martinfo fête ses 10 ans d'existence

« En quelle année le journal Saint-Martinfo a-t-il été créé ? » Telle était la question posée à la fin du numéro 20 du 1er semestre 2021. Plusieurs d'entre vous ont d'ailleurs répondu très justement : le premier numéro du journal communal date de mars 2011.

En 2011, il était notamment question de « Maisons des Générations » (au pluriel), de police intercommunale, de parc naturel régional Val d'Hérens, de tourisme et de promotion civique.

10 ans d'existence, c'est...
Quelques sujets qui restent d'actualité, d'autres qui ont évolué vers du singulier ou d'autres encore qui ont été mis au placard. La vie normale d'une Commune...

10 ans d'existence, c'est...
La volonté pour chaque Conseil municipal successif d'informer la population de Saint-Martin et de maintenir un lien entre les autorités et la population.

10 ans d'existence, c'est...
Une parution devenue plus régulière en 2013 (2 fois par an), avec la création d'une commission de communication chargée de trouver des sujets intéressants et de rédiger les textes.

10 ans d'existence, c'est...
Un design qui a évolué au fil des années et qui s'est modernisé pour le plus grand plaisir des lectrices et des lecteurs (nous l'espérons !).

10 ans d'existence, c'est...
Des citoyennes et citoyens qui sont au courant des sujets importants liés à Saint-Martin et qui ont également la possibilité d'utiliser leur plume.

10 ans d'existence, c'est sûrement encore beaucoup d'autres points !
La commission communication espère que les sujets traités dans le Saint-Martinfo vous permettent d'avoir un degré d'information suffisant, en complément du site Internet ainsi que des différents autres moyens de communication que sont les assemblées primaires, le pilier public, le SMS communal et les éventuelles séances d'information pour la population. ■

Saint-Martinfo

Sommaire

Editorial

Des locaux supplémentaires pour l'UAPE

Les nouveaux locaux de l'UAPE ont été inaugurés en août dernier ; ils se situent dans le local de l'ancienne poste, à deux pas de la nurserie-crèche. L'équipe éducative les Maya'dzons nous livre ici ses premières impressions.

Le samedi 21 août 2021 a été riche en événements pour l'équipe éducative les Maya'dzons. Durant la matinée, les parents et la population de Saint-Martin ont participé à l'inauguration de la nouvelle UAPE (unité d'accueil pour écolières et écoliers), qui se situe dans le local de l'ancienne poste en face de la nurserie-crèche. Désormais, tous les locaux de la structure d'accueil sont réunis au même endroit, ce qui facilite la vie des parents.

Cette structure se compose d'un vestiaire, d'une salle de jeux, d'un espace créatif et d'un réfectoire avec une cuisine. Quelques travaux de rénovation ont été effectués tels que la peinture, le revêtement du sol ou encore un nouveau lavabo adapté à la taille des enfants. La cuisine, les tables, les meubles de rangement, les jeux et les activités pédagogiques ont été récupérés de l'ancienne UAPE. Nous avons également recyclé les anciennes cases postales en les transformant en casiers de rangement pour les dessins. De plus, nous continuons à profiter de la belle vue sur la vallée.

L'aménagement des nouveaux locaux améliore grandement la vie des écolières, des écoliers et de l'équipe éducative. En effet, le trajet entre l'école et la structure d'accueil se résume désormais à traverser le préau de la Maison des Générations. D'autre part, tous les espaces utilisés par les élèves sont désormais rassemblés dans le même voisinage.

Cette inauguration a aussi été l'occasion de s'exprimer pour certains enfants. Dans le cadre d'un projet, l'équipe éducative leur a demandé de réaliser des dessins représentant la Maison des Générations. Ces œuvres ont été exposées sur les fenêtres de l'UAPE et sur les murs de la cour. Cette petite exposition a été complétée par des photos des enfants durant leur accueil à la structure. Par la suite, ces dessins et photos continueront à décorer l'intérieur de la nouvelle UAPE.

Pour terminer la journée, certains membres de l'équipe éducative ont participé, à titre bénévole, à l'inauguration du local de la Jeunesse à Suen où les enfants ont pu confectionner un petit bricolage et dessiner avec des craies sur le sol. ■

L'invité - Ronald Beasley

Officiellement résident de la Commune de Saint-Martin depuis début 2020, Ronald Beasley est tombé amoureux de notre région depuis de nombreuses années. Il s'est prêté au jeu des questions-réponses pour notre plus grand plaisir.

D'où venez-vous ?
Je suis originaire des Etats-Unis, d'une région dont le climat est semblable à celui du Valais : l'Etat de Maine, situé au nord-est du pays à la frontière avec le Canada.

Comment vous décririez-vous ?
Je suis curieux mais aussi très timide. J'adore les nouvelles idées et rencontres, le partage avec les autres, discuter de sujets profonds. Je suis également passionné d'agriculture et de spiritualité, je fais beaucoup de randonnées et aime les choses du bon vieux temps.

Quelles professions avez-vous exercées ?
Aux Etats-Unis, j'ai exercé plusieurs métiers. Le premier fut, pendant 6 ans, technicien en électronique dans la Navy (les forces navales). Ensuite, pendant 5 ans, j'ai travaillé comme agriculteur dans une ferme bio sans eau courante ni électricité. Enfin, j'ai aussi exercé en tant qu'éducateur de la petite enfance.

Depuis quand habitez-vous en Suisse ?
Je suis arrivé en Suisse en avril 1991 pour me marier avec une jolie Suissesse rouquine, Ariane, que j'ai rencontrée au Canada. Nous avons habité pendant 20 ans à Genève, puis dans le canton de Vaud. En Suisse, j'ai travaillé comme comptable et, de 2004 à ma retraite, j'étais directeur et administrateur d'une maison pour personnes malades.

Comment avez-vous connu Saint-Martin ?
Grâce à ma femme Ariane. Quand elle était adolescente, elle passait régulièrement ses vacances d'été avec une amie d'école dont la famille possédait un chalet à Saint-Martin. Nous avons séjourné dans ce chalet à l'été 1992. Dès ce moment, je suis tombé amoureux de la région. En 1998, des amis nous informent qu'un chalet est à vendre dans la région du Colet. Nous avons tout de suite sauté sur cette occasion. Et depuis lors, nous sommes venus régulièrement pour les week-ends et les vacances.

Depuis quand habitez-vous à Saint-Martin ?
En 2014, j'ai pris ma retraite. Avec ma femme Ariane, nous voulions passer nos vieux jours ici, à Suen. Malheureusement, elle nous a quittés en 2016. Depuis lors, je vis à l'année au Colet et suis officiellement résident de la Commune depuis début 2020.

Qu'appréciez-vous en Suisse et plus particulièrement à Saint-Martin ?
J'adore la Suisse étant donné sa stabilité, contrairement aux Etats-Unis (rires). J'aime aussi la culture folklorique de la Suisse, surtout le cor des Alpes.
J'apprécie la nature et le patrimoine de Saint-Martin (les alpages, les granges et les raccards) et spécialement le village d'Eison. Les gens de Saint-Martin sont très serviables et proposent souvent de l'aide. Ce sont des personnes sur lesquelles on peut compter et avec qui le contact est facile. En général, ce sont des personnes terre à terre, ce qui me rappelle mon lieu d'origine.

Quels contacts gardez-vous avec les Etats-Unis ?
Je n'ai plus beaucoup de contacts, hormis avec ma famille proche, via des appels vidéo, avec mon frère et mes filleuls. Ils sont d'ailleurs tous très jaloux de mon petit chalet en Suisse (rires). ■

Florence Wavre et Anna Krenger
Autrices du spectacle «Survivre»

Une question pour vous...

En quelle année le journal Saint-Martinfo a-t-il été créé ?
Il a été créé en 2011.

Nouvelle question :
A quel évènement historique de la Suisse correspond la première mention d'une église à Saint-Martin ?

Envoyez vos réponses à:
genevieve.pralong@hotmail.com

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C004846